TELEPHONIE MOBILE

PRECISION SUR LES FORFAITS MOBILES ILLIMITES

Les forfaits full illimité incluent :
- les appels nationaux fixe et mobile en Illimité (appels vers des services de téléphonie en 01, 02, 03, 04, 05, 09, 06 et 07)
- les communications data illimité jusqu'àu fair-use défini et réduit au-delà
- les SMS, dans la limite de 1 000 SMS et pas plus de 50 destinations différentes au cours du mois
Les forfaits n'incluent pas les consommations vers les numéros spéciaux et vers l'international (Hors zone euro).

Dans les limites suivantes:
- l'utilisateur n'appelle pas au cours du mois plus de 40 heures.
- l'utilisateur n'appelle pas au cours du mois plus de 99 correspondants différents.
- Les renvois d'appels ne sont pas inclus.

Les communications pour les Utilisateurs ne répondant pas à ces critères seront facturées à la minute selon la tarification. WITECH se réserve la possibilité de facturer ces minutes rétroactivement et de suspendre immédiatement l'illimité sur ces comptes, en cas de non respect de ces conditions, d'utilisation frauduleuse ou « non » raisonnable de l'offre.
WITECH se réserve le droit de changer à tout moment d'opérateur sans aucune conséquence quant à l'engagement du client.

PRECISION SUR L'EUROTARIF

L'Eurotarif est appliqué automatiquement pour toutes les communications mobiles émises depuis et vers l'Union Européenne (EEA). Le Client bénéficie de services d'itinérance en Europe dans les mêmes conditions qu'en France métropolitaine, sous réserve de résider en France métropolitaine ou de justifier de liens stables avec la France métropolitaine, et dans la limite d'une utilisation normale ou non abusive.

Afin de déterminer une utilisation abusive ou anormale des services d'itinérance, WITECH peut se fonder sur l'un des quatre indicateurs suivants :
- consommation nationale moins élevée que la consommation en itinérance, indépendamment sur les composantes « Voix », « SMS & MMS » ou « Data » ;
- présence nationale moins importante que la présence en itinérance ;
- inactivité prolongée d'une carte SIM donnée, associée à une utilisation en itinérance très fréquente, voire exclusive,
- activation et l'utilisation en série de multiples cartes SIM par le même client en itinérance.

WITECH observera pendant une période de 3 mois consécutifs si l'un de ces éléments est vérifié.
Dans ce cas, WITECH pourra facturer rétroactivement et pour les mois en cours, les tarifs « surcharge » aux consommations réalisées en dehors de la France.
WITECH se réserve le droit de résilier les abonnements concernés avec un préavis de 15 jours.

WITECH
41a, rue Sainte Claire • 87000 Limoges
Tél. : 05 55 335 335 • Fax : 05 55 335 336
Email : info@witech.fr • Site Internet : www.witech.fr
SARL au capital de 5 000 € • RCS Limoges 501 050 215 • SIRET : 501 050 215 00026